

DIX CONTRO- VERSE

*sur la création
au regard
des droits culturels*

paidéia



APPEL À CONTRIBUTION

Qu'est ce qu'une politique de soutien à la création respectueuse des droits culturels ?

Nous avons engagé une recherche-action début 2016 pour apporter notre contribution à ce sujet fort controversé. Et ce sont justement des controverses que nous avons trouvées !

Au travers d'une quinzaine de processus de création analysés avec leurs porteurs dans des domaines volontairement divers – artistique, scientifique et alimentaire –, nous avons relevé les tensions de la mise en œuvre des droits culturels dans ces processus. Après deux ans de recherche-action collective, vous livrons ces 10 controverses comme autant de tensions à mettre au travail.

Déployons l'espace de débat de ces controverses

Adressez-nous des textes – courts ou longs – textes de référence ou de votre main – qui documentent chacune des thèses proposées

Nous partagerons ce recueil, une fois ces pensées compilées, pour ouvrir plus grand ces espaces d'interprétation



Vos contributions sont à adresser à : contact@reseauculture21.fr
avant le 15 septembre 2018

La controverse

La pratique de la controverse est en quelque sorte une technique de combat... Intellectuel, bien évidemment. On peut aussi parler d'une mise en scène de la pensée critique. Elle peut être conçue concrètement comme un exercice de la pensée, destiné à explorer toutes les tensions contraires, voire contradictoires, qui constituent le fond d'un sujet dont on dit « qu'il fait débat ». Le plus important réside dans la manière d'explorer ces tensions: pas seulement par la réflexion individuelle mais par l'exercice de la parole et de l'échange effectif, entre des personnes concernées ou impliquées qui acceptent de « jouer » la controverse. Autrement dit mettre en scène une controverse, c'est s'y coller, à plusieurs, avec la tête et le corps, avec la raison et l'émotion, avec arguments et convictions intimes, c'est à dire dans une incarnation vivante des idées engagées. Pour faire court: un entraînement collectif à penser les droits culturels.

Jean-Pierre Chrétien-Goni

Des controverses... aux dialectiques

Une controverse met en opposition deux versants d'une même question. La controverse est un débat entre des opinions opposées. En principe, le débat devrait conduire à une clarification des positions, puis, si possible à un choix, soit parce que la controverse s'éteint par victoire d'une des deux parties, soit parce qu'une solution est trouvée par consensus ou par compromis. Cette notion met en valeur l'importance des oppositions et du débat qui les traite, à la différence d'un consensus mou, ou accord passif sans discussion. La controverse a un effet didactique important pour libérer l'esprit critique.

Une dialectique est une controverse qui établit des techniques de débat rationnel dans le but de mettre à l'épreuve les deux opinions opposées, afin de parvenir à une synthèse originale. La « dialectique » vient du grec *dialektikè* : *dia-logoi*, (confrontation de deux /concepts exprimés) et « *technè* » art /technique. Cela donne technique de confrontation des concepts exprimés. Si une position s'écroule, faute d'arguments probants, le processus s'achève et il n'y a plus de dialectique. Si au contraire les deux positions se confirment comme solides et vraisemblables, elles sont posées en thèse et antithèse. Le processus peut alors se développer. On suppose qu'il y a du vrai – des valeurs – des deux côtés de la contradiction, mais celle-ci étant intenable en l'état, il est nécessaire trouver une issue. Il est plus facile de chercher un compromis, comme on le fait dans une négociation sur les prix, en se mettant d'accord sur le « juste prix », à moins d'être soumis à un compromis par « rapport de force », ou parce qu'on n'a plus le temps de débattre. Dans ce cas, le processus dialectique est abandonné et personne n'est content.

Une synthèse dialectique n'est pas un compromis. Dans les deux premières propositions, c'est « chacun son point de vue » en fonction de là

où il est, et cette diversité est considérée comme bonne en soi. On part de l'expérience que l'intelligence n'est pas simple et que dans un débat « rationnel » au sens où chacun a sa « ratio » de perception, d'intelligence, on développe la confrontation une argumentation susceptible d'inventer une position plus intelligente que la thèse et l'antithèse. Le principe de cette « élévation » élimine ce qui est « médiocre » et bloque le dialogue tout en conservant ce qui est fort dans chaque position. Les deux médiocrités s'effritent mutuellement par la critique rationnelle au profit de deux valeurs mais comprises autrement, de façon à organiser des complémentarités possibles. La synthèse conserve les oppositions en les élevant à un niveau supérieur de compréhension tel que non seulement elles peuvent être compatibles, mais elles s'appellent mutuellement. En conservant deux valeurs fortes la synthèse conserve la dynamique, comme un courant entre deux pôles également légitimes.

La dialectique est inhérente au travail scientifique qui ne progresse que par confrontations argumentées entre les théories et leurs modes de preuves. Elle est également au principe de toute culture démocratique qui n'en reste pas sur la loi médiocre de la majorité, mais établit partout de l'espace public, à savoir du débat ouvert et argumenté. Une décision est démocratique non pas si elle est prise à la majorité car ce critère n'est pas suffisant, car il est conditionné à la qualité de l'information, faute de quoi il conduit souvent à des décisions erronées. Une décision est démocratique quand elle est prise à l'issue d'un débat institutionnel organisé qui rassemble des représentants de tous les savoirs impliqués. C'est à partir de là que nous avons véritablement un processus démocratique. La réduction à la règle majoritaire se fait faute de temps ou / et de capacité à débattre publiquement de façon raisonnée.

Nous ne sommes plus seulement au niveau du débat d'opinion, mais à celui des savoirs partagés qu'on étaye, qu'on démontre et pour lesquels on cherche des synthèses. Une synthèse a son ajustement, sa logique, sa finesse ; ce qui se fait dans telle situation ou dans telle autre peut demander une interprétation des pôles opposés, une synthèse, différente.

Patrice Meyer-Bisch

I

L'ŒUVRE

*Résultat
versus
processus*



2

LA

SENSIBILITÉ

*Explicitation du travail
versus
choc de l'œuvre*



3

LA VALEUR

Utilité sociale

versus

« l'art pour l'art »



4

LE GÉNIE

Un auteur

versus

un travail collectif



5

LES INCIDENCES

*Responsabilité
de l'artiste
versus
responsabilité
commune*



6

LA PARTICI- PATION

*Divertissement
versus
capacitation*



7

L'EXPERTISE

*Les experts
versus
le public*



8

LE CRÉATEUR

*Le professionnel
versus
l'amateur*



9

LE SOUTIEN PUBLIC

*Création orientée
versus
liberté de création*



10

LA PROPRIÉTÉ

*Droit d'auteur
versus
libre de droits*



paideia

Depuis fin 2012, Réseau culture 21 développe en partenariat avec l'Observatoire de la diversité et des droits culturels de Fribourg la recherche-action appelée Paideia. Celle-ci a pour objectif d'analyser collectivement comment les droits fondamentaux et en particulier les droits culturels sont pris en compte dans l'ensemble des politiques de développement territorial (culturelles, écologiques, économiques, éducatives et sociales). Cette recherche s'est développée dans 10 départements français avec de nombreux partenaires associés, collectivités et associations et se déploie depuis 2015 à d'autres échelles territoriales et dans les réseaux professionnels.

La démarche proposée a consisté à traduire de manière opérationnelle l'interprétation des droits culturels à travers les analyses de pratiques des professionnels de l'action territoriale. Développés par les porteurs de projets, les cas d'école collectés permettent de pointer les enjeux et les problématiques mais surtout de développer des propositions pour faire évoluer les pratiques dans le sens d'une meilleure prise en compte des droits fondamentaux des personnes. Cette matière très riche a permis l'échange d'expériences dans le cadre de nombreux séminaires de travail collectif : 120 rencontres organisées en 6 ans, de 30 à 250 participants à chaque rencontre et la collecte plus de 350 cas analysés.

Démarche conduite par Anne Aubry et Christelle Blouët, Réseau culture 21.

Création ?

artistique / scientifique / alimentaire

Recherche-action 2016 à 2018

Analyse des processus de création :

- Cuisine dans mon jardin, Céline Rousseau et Catherine Verrier, La Gare Franche, Marseille
- Laboratoire d'alimentation, avec Matthieu Marchal Les Chaudronneries, Montreuil
- Fouille archéologique à Saint-Denis, Nicole Rodrigues, Unité d'archéologie
- Site des 2000 mires à Saint-Denis, Nicole Rodrigues, Unité d'archéologie
- Le bruit de nos âmes, Jean-Pierre Chrétien-Goni, Le vent se lève, Paris
- Anima, Lieux fictifs, Leïla Delannoy, Marseille
- Holloway, Jean 15 ans en 44, Jane Motin, Saint Lô
- Water is memory, Fabrice Dubusset, Procédé Zèbre, Vichy
- Boom'structur, Sylvia Courty, Clermont Ferrand
- 5 jours pour un film, Nicolas Sidoroff, Villeurbanne
- Recette du restaurant Apicius, Clermont Ferrand
- Icare, Christophe Lалуque, l'Amin théâtre, Essonne
- Tchekhov, Nicolas Thibaud, Cie du huitième jour, Paris
- Tempête, Richard Groleau et Jana Diklic, Cie Arti-Zanat', Paris
- La divine économie de la comédie des hommes, Patrick Franquet, Théâtre du Reflet
- La sensibilité des plantes, Marc Williams Debono, Essonne
- Réflexions avec le collectif Culture et citoyenneté, Yann Dacosta et Lydie Turcot, Rouen

Avec

Jean-Pierre Chrétien-Goni

Metteur en scène et Maître de Conférences des Universités. Il travaille essentiellement sur les thématiques de l'enfermement : prisons, hôpitaux psychiatriques, ghettos et tous les espaces de la déshérence sociale. Fermeement convaincu de la nécessité pour la création d'investir tous ces « hors-champs » de l'art et de la culture, il cherche à inventer « avec » et pas seulement « pour » les publics. En 2007, il ouvre un tiers lieu d'art et de culture, « Le Vent se Lève! » dans le 19e arrdt de Paris où tente de s'élaborer l'utopie de la création partagée et d'un art ouvert. Il est l'auteur d'ouvrages et d'articles sur l'anthropologie de l'art et de la culture, ainsi que sur des questions de philosophie politique (CNRS, Christian Bourgois, revue Cassandre, etc...). Il enseigne la médiation culturelle, les théories de l'action artistique, le théâtre, au Conservatoire National des Arts et Métiers.

Patrice Meyer-Bisch

Philosophe, a été le coordonnateur de l'Institut interdisciplinaire d'éthique et des droits de l'homme (IIEDH) et de la Chaire Unesco pour les droits de l'homme et la démocratie de l'Université de Fribourg. Il est actuellement président de l'Observatoire de la diversité et des droits culturels de Fribourg. Il mène des recherches d'observation/action dans plusieurs pays en Europe, en Afrique de l'Ouest et au Maghreb. Son enseignement porte sur l'ensemble des droits de l'homme dans leurs rapports au politique et à l'économie, en particulier les droits culturels et les droits économiques.

Conception rédaction : Anne Aubry et Christelle Blouët,
avec nos remerciements à Eric Demey
Juillet 2018

Contact: Réseau culture 21, Christelle Blouët
christelleblouet@reseauculture21.fr

Retrouver toutes les informations, les ressources, les actualités
et les vidéos de Paideia en France
www.reseauculture21.fr/paideia

DIX CONTRO- VERSES

*sur la création
au regard
des droits culturels*

Qu'est ce qu'une politique de soutien à la création respectueuse des droits culturels ?

Nous avons engagé une recherche-action début 2016 pour apporter notre contribution à ce sujet fort controversé. Et ce sont justement des controverses que nous avons trouvées !

paideia

réseau **culture21**

 OBSERVATOIRE
DE LA DIVERSITÉ
ET DES DROITS CULTURELS
FRIBOURG, SUISSE